



CONCOURS EXTERNE
SECRETAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE NORMALE (SACN)

SESSION 2014 - EPREUVE D'ADMISSIBILITE DU 1er JUILLET 2014

MEILLEURE COPIE (N° 30 et N° 158 pour les questions communes)

**OPTION : ENJEUX DE LA FRANCE CONTEMPORAINE
ET DE L'UNION EUROPEENNE**

I - QUESTIONS COMMUNES :

Question n° 1 : Pourquoi faut-il maîtriser la dette publique ?

Maîtriser la dette publique, c'est aussi maîtriser le budget et les dépenses de l'Etat. Au delà des obligations liées à l'Union Européenne imposant une réduction de la dette publique française, il y a aussi de nombreux enjeux.

Réduire ce déficit, c'est aussi relancer la croissance de la France, croissance qui par un cercle vertueux pourrait nous permettre de relancer l'économie, de favoriser les investissements des entreprises, l'emploi, le pouvoir d'achat...

Maîtriser la dette publique signifie aussi développer la compétitivité, notamment face aux autres Etats membres de l'Union Européenne pour améliorer notre commerce extérieur. Cela peut être travailler sur le coût du travail, la qualité des produits, l'innovation et l'investissement des entreprises. L'accompagnement de l'Etat face aux inégalités, la sécurité de l'emploi, le redressement économique sont essentiels.

Par ailleurs, les efforts menés avec la Loi organique relative aux lois de Finance, la réforme territoriale tendent à travailler sur la performance de l'action publique, mesurer plus précisément le retour sur investissement sont des enjeux cruciaux pour notre économie.

L'augmentation des prélèvements obligatoires n'étant pas une solution durable et représentant souvent un frein à la croissance, il est donc essentiel de maîtriser la dette publique pour permettre à la France de disposer de marge d'action et de retrouver une situation économique favorable, et ce notamment pour le marché de l'emploi.

Question n° 2 : D'après vous, quels sont les grands enjeux de la réforme territoriale ? Y a-t-il lieu de suivre les préconisations de l'OCDE, tendant à la suppression d'un échelon de collectivité ? Justifiez votre réponse.

Toujours dans une logique de réduction de la dette publique, mais aussi de performance, le gouvernement a mis en place une politique de réforme territoriale. Avec la décentralisation notamment, et une redistribution des pouvoirs, responsabilités vers les régions, les départements, les communes, l'objectif est d'éviter les doublons, de ne pas avoir de périmètres d'actions qui se chevauchent. Cela permet ainsi de gagner en efficacité.

De plus, même si cela a pu être vécu comme un désinvestissement de l'Etat, c'est aussi une façon d'être au plus près des besoins des usagers, et de simplifier les procédures. L'OCDE pose aussi la question de la suppression d'un échelon de collectivité. Cela pourrait en effet répondre à l'objectif de mutualiser les services, les compétences et par la même occasion représenter une économie. Nous passons néanmoins à un nombre réduit de régions dans cette optique et nous pouvons nous demander si la suppression de cet échelon nous permettrait de répondre aux besoins des citoyens.

Question n° 3 : En vous appuyant sur le document et vos connaissances, quels sont les principaux enjeux de la loi d'avenir en matière agro-alimentaire ?

La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt a pour principal objectif de développer la compétitivité de la France face aux autres pays du monde mais aussi pour accompagner son développement productif. Pour cela des mesures sont mises en place pour que cela puisse se faire dans le respect de l'environnement, un accent mis sur la veille sanitaire, les recherches agronomiques et vétérinaires, la lutte contre l'utilisation de produits toxiques.

Il s'agit aussi de faciliter les relations commerciales entre producteur et distributeur tout en développant des programmes stratégiques. Enfin, la loi d'avenir a aussi pour but de favoriser l'activité agricole, à travers des aides ou encore grâce à la promotion sociale, la valorisation des métiers.

II - QUESTIONS SUR LES ENJEUX DE LA FRANCE CONTEMPORAINE ET DE L'UNION EUROPEENNE

Question n° 1 : Qu'est ce qu'un service d'intérêt économique général (SIEG) ? Quel est l'intérêt de ce statut ? Citez des services publics qui ont des SIEG.

Un service d'intérêt économique général (SIEG) est un statut désignant les différents services de nature économique tels que les activités de production ou de commercialisation. Cette notion englobe également les industries telles que le réseau des transports ou encore l'énergie et les communications. Les SIEG sont soumis à une réglementation juridique spécifique.

Ce statut permet de bénéficier d'aides de l'état et de déroger au principe de libre concurrence qui affaiblit de nombreux secteurs. Certains services publics telle que La Poste, La SNCF ou EDF sont des SIEG.

Question n° 2 : D'après les éléments dont vous disposez, qualifieriez-vous le régime forestier en forêt communale de SIEG ? Justifiez votre réponse

La forêt communale n'est pas considérée comme les autres. Appartenant à la fois au patrimoine de la commune mais aussi au patrimoine forestier national, celle-ci répond à des enjeux d'intérêt général. A ce titre, elle est règlementée par le régime forestier. Ce régime étant un régime juridique spécifique mis en place par la loi, il peut être considéré comme SIEG.

En effet, tout comme les SIEG, le régime forestier bénéficie d'une aide versée par l'Etat : le versement compensateur. Par le biais de l'Office national des forêts, qui assure la mise en œuvre de ce régime, le régime forestier possède également une nature économique et de commercialisation. Cela est visible grâce aux frais de garderie versés par les communes, aux diverses ventes de bois effectuées tout au long de l'année, à la production de la filière bois énergie. C'est également visible de part les divers travaux forestiers négociés avec des grands comptes tel qu'EDF, par les Agences Travaux de l'ONF. On peut alors dire que le régime forestier est une forme de SIEG.

Question n° 3 :

a) Analysez les divergences existantes entre les marchés du travail des différents pays de l'Union Européenne (UE)

Dans les pays de l'Union européenne, les divergences sur le marché du travail existent encore. Ainsi, on constate une Europe à deux vitesses, avec une distinction entre les "pays du Nord" et les "pays du Sud". En effet, de la France jusqu'aux Pays Baltes, le PIB par habitant ne tombe jamais sous le PIB moyen de l'UE à 28 (PIB de 100).

A l'inverse, des pays comme le Portugal, l'Italie ou l'Espagne, sont nettement en dessous de ce seuil.

Le PIB va de pair avec le taux de croissance qui est positif pour les pays du Nord, et négatif pour ceux du Sud (taux de -8.7% à 1.7% pour l'Italie et le Portugal). Cela reflète un marché du travail déséquilibré au sein de l'Union européenne.

b) Quels ont été les effets de la rentrée dans l'UE pour les pays les moins "avancés"?

Pour les pays les "moins avancés", la rentrée dans l'UE a été bénéfique puisque l'on constate une augmentation constante du PIB dans des pays tels que la Roumanie, la Bulgarie, la Pologne, ou dernièrement la Croatie. On peut supposer que le marché unique, au cœur de la création européenne, et les échanges internationaux ont contribué à cette hausse du PIB.

Question n° 4 : D'après les documents n°C et n°D, quelles sont les difficultés pour construire l'Europe sociale ?

Les principales difficultés à la création d'une Europe sociale sont tout d'abord la mondialisation et les inégalités que celle-ci a entraînée.

En effet, cette dernière a été largement favorable aux travailleurs qualifiés (salaires et nombre d'emplois en hausse), ce qui a permis une forte croissance et développement économique pour des pays comme le Royaume-Uni. A contrario, les travailleurs moins qualifiés en ont été les grands perdants, ce qui n'a fait qu'accroître les ségrégations sociales et la dispersion des niveaux de vie.

La montée du dumping social représente également un obstacle à une Europe plus sociale, qui voit s'accroître les régimes inégalitaires. Enfin, récemment, une contrainte et difficulté majeure pour la construction d'une Europe sociale est la montée massive de l'euro scepticisme et du populisme. Nous avons pu voir sa montée fulgurante lors des dernières élections européennes. A l'opposé des valeurs sociales de l'Union, il semble aujourd'hui essentiel de pouvoir le combattre.

Question n° 5 : La banque publique d'investissement est-elle une création ex nihilo ? Quel rôle joue-t-elle pour les régions ?

La banque publique d'investissement est un vrai partenaire pour les régions. Celle-ci, par le biais d'une structure faîtière en partenariat avec l'état, propose aux régions différents partenariats qui lui permettent de définir les priorités pour son territoire, d'assurer le pilotage de son réseau et de garantir la cohérence des produits offerts.

Elle permet également le développement des petites et moyennes entreprises dans les régions par le biais de services d'accompagnement et de soutien disponibles via des guichets uniques dans chaque région. Elle participe donc au développement économique et au dynamisme industriel dans les régions.

On peut donc dire que la BPI France est une création ex-nihilo.

Question n° 6 : A l'appui du document n°F, résumez les nouvelles orientations de la politique touristique française

La politique touristique française connaît de nombreux changements et de nouvelles orientations.

Afin de rester le leader mondial du tourisme, la France doit "industrialiser" son tourisme et considérer cette filière comme une industrie d'avenir, au même titre que l'aéronautique.

Ainsi, elle doit établir une véritable stratégie de marketing à l'étranger en s'appuyant sur le rayonnement fort de concepts tels que Paris ou la French Riviera, très prisés dans le reste du monde. La France doit également devenir une vitrine de l'innovation numérique et comporter à l'avenir de grands groupes leader dans cette filière.

Enfin, la France doit développer ses structures touristiques et plus particulièrement ses structures d'hébergement, dans le but d'accueillir toujours plus de touristes.

Le rapport de la CCIP préconise également l'ouverture des commerces de gare et zones touristiques le dimanche pour doper le shopping.

Des projets culturels comme "Le Grand Paris" voient le jour et sont nécessaires si la France veut rester la 1^{ère} au rang mondial des destinations touristiques.